



Agence de mise en valeur de
la forêt privée de l'Estrie



Environnement Canada • Environment Canada
Aider les collectivités à créer un environnement sain
Helping communities create a healthy environment

Communiqué

Sensibilisation des propriétaires d'écosystèmes forestiers exceptionnels

Sherbrooke, le 4 juillet 2005 - L'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) est heureuse de vous annoncer qu'elle débute un projet qui vise à rencontrer des propriétaires d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) pour les sensibiliser à l'importance de protéger ces forêts particulières. Le projet est rendu possible grâce à la participation financière d'Environnement Canada, par le biais du programme ÉcoAction.

Les écosystèmes forestiers exceptionnels

Présentement, en Estrie, on dénombre soixante-sept écosystèmes forestiers exceptionnels en forêt privée. Ils couvrent une superficie totale de 2 161 hectares et représentent 0,3% du territoire forestier privé de la région. Les EFE regroupent trois types de forêts, soient les forêts anciennes, les forêts rares et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables. Plus précisément, on dénombre huit forêts anciennes, dix-sept écosystèmes rares et quarante-deux forêts qui abritent des espèces végétales vulnérables ou menacées. Le nombre de propriétaires concernés par l'ensemble des EFE de l'Estrie s'élève à environ 160.

La réalisation du projet

Le projet consiste essentiellement à rencontrer les propriétaires d'écosystèmes forestiers exceptionnels afin de les informer de la présence d'un écosystème particulier sur leur propriété. Les propriétaires rencontrés seront sensibilisés à l'importance de protéger ces milieux et seront invités à signer une entente de conservation volontaire.

Les rencontres d'information avec les propriétaires des EFE sont essentielles, car le transfert de connaissance est une étape importante de la sensibilisation à la protection de la biodiversité de notre région. Des propriétaires informés ont plus de chances de choisir la protection de leur EFE et seront davantage conscients des impacts de leurs actions sur leurs boisés.

Les partenaires

En plus de l'aide financière accordée par Environnement Canada, l'Agence Estrie a reçu l'appui du ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Unité de gestion Beauce-Estrie et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – Direction régionale de l'Estrie. Du personnel de ces ministères collaboreront en s'impliquant dans les différents volets du projet. Finalement, la mise en œuvre de ce projet est également possible grâce à la participation financière de l'Agence Estrie ainsi qu'à l'appui indéfectible de son conseil d'administration.

Pour plus d'information, contactez :

Marie-Josée Martel, ing. f., M. Sc.
Coordonnatrice du suivi du PPMV
AMFE
(819) 823-8884
mj.martel@abacom.com

Lise Beauséjour, ing.f.
Directrice générale
AMFE
(819) 823-8884
lbeausejour@abacom.com